



**HAL**  
open science

# Une grammaire des usages du français parlé pour non spécialistes: difficultés et perspectives

Sandrine Caddeo

► **To cite this version:**

Sandrine Caddeo. Une grammaire des usages du français parlé pour non spécialistes: difficultés et perspectives. 2023. hal-01793868

**HAL Id: hal-01793868**

**<https://hal.science/hal-01793868>**

Preprint submitted on 11 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Une grammaire des usages du français parlé pour non spécialistes : difficultés et perspectives**

**Sandrine CADDÉO**

*Université Aix Marseille, CNRS, LPL, France*

### **Résumé**

Des grammaires rendant compte des usages oraux du français contemporain devraient pouvoir côtoyer les usuels de la langue pour permettre au public de non-spécialistes d'élargir ses connaissances sur les faits de langues, très partiellement décrits par les grammaires de référence souvent tournées vers le système du français écrit. La question des usages conduit cependant à remettre en question, critiquer ou même invalider les perspectives actuelles sur certains domaines grammaticaux « fossilisés » par plusieurs décennies de tradition grammaticale qui ont façonné la pensée collective (en ce qui concerne entre autres la phrase, le système du genre et du nombre, la notion de non-standard, les genres discursifs). Cet article revient sur quelques-uns des acquis descriptifs qui résultent de l'observation du français parlé et interroge leur recevabilité « didactique ».

**Mots-clés :** Français parlé, grammaire, variété des usages, enseignement.

### **Abstract**

Grammars of spoken French should be available with the public of non-specialists to widen his knowledge on the language events, very partially described by the current reference grammars often turned to the system of written French. The writing of such tools could however come up against difficulties: how to make agree to re-examine, to criticize or even to invalidate grammatical domains "fossilized" by several decades of grammatical tradition which shaped the collective thought. This article suggests confronting some cases (among others the sentence, number and gender, the notion of non-standard, register category) and questioning the didactic admissibility.

**Key words:** French spoken, grammar, varieties of use, didactic

Après le développement, dans les années 2000, de la linguistique de corpus et devant les connaissances accumulées, depuis les années 90, sur le fonctionnement du français parlé, émerge aujourd'hui le souhait de renouveler ou d'enrichir les outils didactiques, comme celui d'élaborer une grammaire de la langue qui rendrait compte du français contemporain tant dans son fonctionnement que dans ses pratiques, à l'oral (Bilger & Cappeau, 2013), ou à l'oral et à l'écrit (Deulofeu & Debaisieux, 2012), sur le modèle de l'anglais (Biber *et. al.*, 1999). Ce type d'ouvrages à destination de non spécialistes fait cruellement défaut pour le français, et les quelques supports recensables qui tiennent compte de la dimension orale et des usages (par exemple Rullier-Theuret, 2010 ou Weber, 2013) sont discrets à côté des grammaires ancrées

dans une tradition<sup>1</sup> privilégiant la langue standard écrite une organisation basée sur les catégories grammaticales et la phrase.

Aujourd'hui pourtant, il est difficile d'ignorer les apports des travaux sur le français parlé, qui s'appuient sur des données attestées et quantifiées et qui discutent l'existence même d'une seule ou de deux grammaires (l'une de l'écrit, l'autre de l'oral). La tendance est en effet de montrer que les locuteurs exploitent leur grammaire de manière différenciée (Benzitoun *et al.*, à par.). Comme l'écrit Blanche-Benveniste (2010), « La description devra faire état de plusieurs sortes de grammaires d'extensions différentes, qui ne sont pas sollicitées de la même façon par tous les locuteurs ni dans toutes les situations » (préface).

Mais ces savoirs peuvent-ils être utilisés à des fins d'exploitation didactique quand on sait qu'ils remettent en question des notions très bien installées dans notre panorama grammatical, comme l'unité « phrase » ou les relations de subordination, qu'ils sont susceptibles de s'appuyer sur des faits non standards pour rendre compte d'organisations inédites ou qu'ils font émerger une grande diversité de micro-systèmes difficilement généralisables ?

Nous interrogerons ces différents points en essayant de cerner les difficultés qu'ils posent en lien avec les savoirs véhiculés par les grammaires à vocation pédagogique qui forment certaines représentations. Nous nous intéresserons principalement à des aspects morphologiques et syntaxiques en portant attention à certains faits de langue parmi les plus problématiques.

## **1. Quand l'observation des usages oraux réinterroge certaines notions grammaticales établies**

Force est de constater que dans les grammaires traditionnelles de nombreuses notions grammaticales, et certains critères définitoires qui leur sont associés, n'évoluent guère. Comme l'écrit Béguelin (2000) dans un chapitre traitant du classement en catégories des unités grammaticales : « Qui analyse d'anciens manuels de grammaire s'aperçoit qu'en cent ans, la vision de la langue a évolué sur certains points, mais qu'elle est restée étonnamment stable sur d'autres » (p. 167).

### **1.1. Une organisation structurelle et informationnelle sans la phrase**

La notion de *phrase* – et son corrélat la proposition<sup>2</sup> – reste un des points les plus épineux dans les études sur la langue. Du côté des spécialistes du français parlé, elle est largement remise en question et très critiquée car non opératoire pour saisir toutes les organisations exploitées à l'oral (cf. entre autres Béguelin, 2000 ; Blanche-Benveniste, 2002 ; Benzitoun & Sabio, 2010 ; Benzitoun, 2010 ; Sabio, 2011). Mais la notion est au cœur des apprentissages scolaires<sup>3</sup>, les programmes de français du niveau collège se concentrant même sur « la grammaire de la phrase » (Bulletin Officiel spécial, n°6 du 28 août 2008). Dans les nouvelles directives en lien avec la réforme des programmes du collège intervenue à la rentrée 2016<sup>4</sup>, la définition de la

---

<sup>1</sup> Dans cet article, nous développons notre réflexion en relation avec une certaine tradition grammaticale sans les précautions qui font l'objet d'une discussion dans Neveu (2007). Les diverses désignations que nous utilisons pourront ainsi correspondre alternativement au discours grammatical ou à l'objet de diffusion des savoirs – les manuels.

<sup>2</sup> Pour une synthèse de l'histoire et de l'évolution des deux notions, Combettes, 2011.

<sup>3</sup> Notons que même chez les spécialistes du langage, la notion est fréquemment utilisée même si elle est critiquée, c'est ce que l'on peut constater dans l'ouvrage de Detey *et al.* (2010) consacré aux variétés du français parlé et dont le titre d'une des parties est « Syntaxe, ou autour de la phrase » (p.86).

<sup>4</sup> Cf. le document intitulé « Etude de la langue au collège : quelles simplifications et pourquoi ? » consultable ici :

phrase est ramenée au canon « GN sujet – GV prédicat » et c'est une définition tirée de la *Grammaire méthodique du Français* ([1994] 2009) qui est utilisée pour faire intervenir « la structure fondamentalement bipartite de la phrase canonique » (p.240).

La large diffusion de cette perspective comme un des fondamentaux de la langue française ne permet pas d'être optimiste sur la manière dont pourraient être intégrées les nombreuses autres formes d'organisation que tout locuteur exploite dans ses discours et qu'il est difficile de faire « dériver » de la phrase canonique. Au mieux, seront-elles classées – comme c'est déjà le cas pour certaines structures – dans les « phrases atypiques » taxées de « rebelles à l'analyse »<sup>5</sup> :

*À côté des phrases canoniques, il existe des phrases atypiques : structures fréquemment employées, notamment à l'oral, mais difficiles, voire impossibles à dériver d'une phrase canonique. Il s'agit des phrases à présentatif (« Il y a longtemps que je t'aime. » ; « Voilà cinq ans qu'il a déménagé. »), des phrases non verbales (« Drôle d'endroit pour une rencontre ! » ; « Génial, ce film ! » ; « À cœur vaillant rien d'impossible. »), des phrases comportant des incises (« Comprends-moi bien, dit Jacques, je ne refuse pas de t'aider. ») ou des incidentes (« Il viendra, j'espère. » ; « Les mythes, c'est bien connu, ont la vie dure. »), etc. Si ces phrases sont souvent rebelles à l'analyse, on doit toutefois pouvoir les exploiter autrement en classe, en faisant travailler les élèves, quand ils les rencontrent, sur leur transformation en phrases canoniques et sur la comparaison entre les deux (ou davantage) manières de dire. (p. 2)*

C'est ignorer les travaux existants sur ces faits de langue. Par exemple, lorsque Sabio (2006) s'interroge sur l'ordre donné comme contraint du complément d'objet direct par rapport au verbe, il aboutit à deux conclusions. À partir de données attestées – écrites et orales –, il montre que la propriété classificatoire des compléments (position libre pour les circonstanciels et fixe pour les essentiels) est discutable car le complément d'objet direct accepte d'être antéposé. Il cite des exemples du type *Un bon disque, on va s'écouter, d'accord ? (écrit)* ou *Deux cigarettes j'ai fumé (oral)*. Une analyse distributionnelle qui s'appuie sur des critères prosodiques, syntaxiques et lexicaux lui permet également d'identifier deux organisations distinctes. *Grosso modo*, au niveau informationnel, dans *La bourgeoisie, j'ai pas connu*, le focus est mis sur la partie verbale et dans *A peine huit ans il a*, c'est le complément antéposé qui est saillant (Sabio 2006 : 75).

Le nœud du problème réside sans doute dans le choix à faire sur le cadre d'analyse, celui du cadre phrastique étant « très contraignant » (Béguelin, 2000 : 132), à moins que l'enjeu ne soit le fait de ne pas privilégier un cadre d'analyse, mais faut-il – et peut-on – s'en passer complètement ou, à l'exemple de *La grammaire méthodique du français* doit-on adopter « plus d'un cadre théorique » (Riegel *et al.*, 1994, Avant-propos, p. XVI), mais alors lesquels ?

## 1.2. Une organisation morphologique différente à l'écrit et à l'oral

L'importance accordée à la maîtrise de l'orthographe dans l'enseignement soumet à un seul point de vue la manière dont est saisie l'organisation de certaines catégories morphologiques comme le genre, le nombre et le verbe en français. Les questions de morphologie issues de l'observation de l'oral redessinent pourtant profondément le système du français, surtout dans le domaine de la flexion :

*(...) la grammaire morphologique du français écrit et celle du français parlé appartiennent à deux*

---

[http://www.lettres.acversailles.fr/IMG/pdf/etude\\_de\\_la\\_langue\\_simplifications\\_terminologiques.pdf](http://www.lettres.acversailles.fr/IMG/pdf/etude_de_la_langue_simplifications_terminologiques.pdf) [lien vérifié le 20/10/2016]

<sup>5</sup> Cf. le document cité note précédente.

*typologies différentes* (Blanche-Benveniste, 2008 : 200).

Sur la question du nombre, par exemple, la description des données orales confirme la faible fréquence de formes audibles de pluriel et surtout l'existence de nombreux autres procédés complémentaires qui ne relèvent pas de la morphologie :

*La morphologie du nombre est peu marquée en français parlé sur le nom lui-même, et elle a un caractère nettement moins flexionnel que dans le français écrit, où tous les noms sont susceptibles d'avoir une marque. Le nombre y est indiqué bien davantage au niveau du syntagme nominal, par les déterminants et les quantifieurs, par des phénomènes de sélection lexicale, ou simplement par la bonne plausibilité sémantique. Pour le décrire dans toutes ces dimensions, il faut nécessairement adopter une démarche « holistique », qui dépasse le strict cadre morphologique* (Blanche-Benveniste, 2004 : 149).

Et bien que pour chaque catégorie qui accepte la flexion en nombre, des précautions d'usage sont régulièrement apportées par les grammaires sur le fait que tous les membres ne sont pas concernés, le trait morphologique reste un des critères premiers pour répartir les unités selon les deux entrées « variables » et « invariables » ; ce qui amoindrit considérablement d'une part la place accordée aux autres voies que la langue exploite pour signifier le pluriel ; d'autre part l'idée – à accepter – que des noms, des pronoms ou des adjectifs peuvent être « invariables ».

Dans une perspective plus générale, Blanche-Benveniste (2007 : 131) rappelle un principe de morphologie soustractive qui concerne de nombreuses catégories et dont les grammaires ne parlent pas :

*On doit mentionner par exemple l'importance prise en français parlé par un type de morphologie soustractive : différence entre les personnes du singulier et du pluriel de certains verbes au présent de l'indicatif, le singulier étant plus court que le pluriel ; différence entre féminin et masculin de certains adjectifs, le masculin étant plus court que le féminin.*

L'écart important qui existe dans la manière dont s'organisent les phénomènes morphologiques entre l'oral et l'écrit ne peut continuer à être ignoré par les supports pédagogiques. Peut-être bien plus clairement qu'en syntaxe, la dimension morphologique met en évidence le bien fondé d'intégrer aux analyses de la langue la dimension orale. Ses questions relèvent cependant d'un niveau de technicité (dimensions phonétique et phonologique, saisie de la notion de morphèmes, allomorphes, supplétismes, etc.) moins immédiatement accessible que ne sont les règles d'orthographe. Peut-on envisager un compromis ?

## **2. Quand le non standard participe de la description**

La prise en compte des fautes dans la perspective dite traditionnelle a souvent comme fonction principale de présenter les contre-exemples (« ce qu'il ne faut pas dire »). Sous la plume des plus puristes, la mention même de ces réalisations non standards de la langue les fait paradoxalement exister. Prisonniers d'un idéal associé au standard dont les modèles sont essentiellement pris dans l'écrit littéraire, les grammairiens qui ont ce discours s'appuient sur ces cas pour mieux les écarter. Dans les approches descriptives, la fréquence de certaines fautes au contraire interroge et fait progresser la réflexion.

### **2.2. Le non standard sous le prisme de la variation**

Un manuel de langue française prenant en compte l'oral et l'écrit et qui présente un chapitre intitulé « L'oral littéraire et les fautes typanes » (Rullier-Theuret, 2010) met sur le même plan les fautes sur la sélection du relatif, l'absence du « ne » de négation et certains points

ayant trait aux emplois des pronoms<sup>6</sup>. Or ces phénomènes ne sont pas strictement comparables ; ce qui a conduit Blanche-Benveniste (2000 : 37) à proposer de ne plus classer comme fautes celles « fréquemment attestées chez tout le monde » (p.37). La présence ou l'absence du « ne » de négation, l'alternance de « on » et « nous » ou de « ça » et « cela » peuvent être traités en termes de variation diaphasique en opposant registre soutenu et registre familier, même si l'observation de leur distribution ne permet pas de réduire l'alternance à une simple question de registres<sup>7</sup>. Pour un certain nombre de faits linguistiques qu'on taxerait de fautes banales, les locuteurs eux-mêmes conviennent d'un certain degré d'acceptabilité.

À l'opposé, les erreurs de sélection des pronoms relatifs sont jugées plus sévèrement et l'emploi systématique d'un « que » à la place de certains autres relatifs résiste au jugement diaphasique. Ces fautes sont dites « typantes » par Blanche-Benveniste (2000 : 41) parce qu'elles « agissent comme des marquages sociaux (...) ». Ces relatives « non standards » sont assez fréquemment étudiées (entre autres Gadet, 1989 ; Béguelin, 2000 : 311 ; Detey *et al.*, 2010 : 94 ; Blanche-Benveniste, 2010 : 94), mais le degré d'importance qu'on leur accorde est finalement disproportionné car elles ne sont pas très fréquentes à l'oral (Blanche-Benveniste, 2010, p.98).

Les phénomènes non standards qui sont taxés de fautes typantes correspondent généralement à celles qui sont corrigées par l'école ou l'environnement (Blanche-Benveniste, 2000 : 41) : l'indicatif dans des contextes où est attendu le subjonctif (« vous souhaitez que je viens directement chez vous »), un relatif renforcé par « que » (du type « où c'est que »), des accords non conformes (« c'est moi qui a ») ou non réalisés (« la veste que j'ai pris »), la sélection d'une forme de conditionnel derrière « si » (« s'il voudrait trouver un emploi ... »), l'emploi de « malgré que », etc.

## 2.2. Le non-standard intégré dans l'organisation du système

Au-delà des considérations variationnistes, les études qui tiennent compte des énoncés non standards éclairent certaines zones de fonctionnement du français contemporain.

Comme illustration, nous reviendrons en premier lieu sur le domaine du nombre. Le français parlé est considéré comme « sous-marqué » par rapport à l'écrit. Les différences audibles qui permettraient d'identifier un pluriel ou un féminin (les formes dites marquées, ou longues) sont statistiquement peu nombreuses si on les compare aux cas où la différence est neutralisée ou organisée différemment par rapport à l'écrit (Blanche-Benveniste 2000 : 140). La grande fréquence de fautes sur la liaison par le développement d'un [z] non requis est possiblement une des voies compensatoires développées par les locuteurs :

*Au total, le marquage en nombre, qui dépend des types de noms et de déterminants ainsi que du caractère vocalique ou consonantique des initiales, est assez aléatoire. C'est sans doute pour compenser les lacunes de ce marquage que se sont développés les [z] de « fausses liaisons » qui indiquent le pluriel à différents endroits des syntagmes, bien au-delà de leur domaine normatif d'application (Blanche-Benveniste, 2010 : 56).*

De nombreuses autres réalisations sont classées comme non normatives alors qu'elles présentent des distributions remarquables qui ne justifient pas leur rejet. Blanche-Benveniste (2010) en cite plusieurs cas : certains noms à emploi conjonctionnel comme « sous condition

<sup>6</sup> L'auteur explique cependant que son objectif est de relever dans la littérature des exemples que les auteurs auraient sélectionnés pour donner un effet d'oralité (p.74).

<sup>7</sup> Pour l'étude du pronom « on », Blanche-Benveniste, 2003.

de » et « sous condition que » ou à valeur de préposition comme « limite » dans *j'avais pas trop peur – limite c'était excitant* (p.108-109) ; des emplois à complément zéro de certains verbes lorsqu'ils sont impliqués dans des relations d'anaphore, comme « aimer » dans « *l'hélicoptère c'est bien – j'ai bien aimé* » (p.138) ou bien les emplois de « pas de » et « pas des », souvent traités sous l'angle du raccourcissement de la forme « des » dans des contextes spécifiques (par exemple en contexte négatif). L'auteur explique que dans l'usage non normatif, la répartition est sensible à la catégorie sur laquelle porte la modalité négative ; ce qui est une forme de régularisation :

*L'usage normatif répartit les deux formes pas de et pas des selon le type de verbe, à valeur identifiante ou non. L'usage non normatif a une autre répartition : pas des pour tous les verbes, quels qu'ils soient ; pas de seulement pour les constructions non verbales* (p.147).

Certains phénomènes ont longtemps été écartés des analyses descriptives sur les seuls critères qu'ils étaient mis au service de l'expression et/ou qu'ils relevaient plutôt de l'oral. C'est le cas de la dislocation, qui est associée aux procédés d'emphase. Les nombreux travaux sur la question<sup>8</sup>, grâce le plus souvent aux données orales, ont permis simultanément d'identifier une grande diversité de formes et de dégager des critères de description permettant de les inscrire dans l'organisation grammaticale du français. À ce titre, il n'est plus possible de les marginaliser.

La notion de faute interroge. Un grand nombre d'énoncés taxés de fautifs ne sont pas détectés comme tels par les locuteurs et finalement les plus stigmatisés concernent quasiment toujours les mêmes domaines. Le biais de la variation pourrait permettre de développer chez le non-spécialiste plus de distanciation dans ses jugements. Pour autant, la prise en compte des énoncés non standards dans une optique pédagogique sert-elle objectivement l'idée de donner à voir la langue telle qu'elle se parle ?

### **3. Quand se multiplient les micro-systèmes à l'intérieur du système**

Les études syntaxiques sur le français parlé s'accordent sur l'idée qu'il existe une collection de micro-systèmes, sensibles à des facteurs divers, qui empêchent d'avoir une vision globale et homogène du fonctionnement de la langue. Plusieurs facteurs peuvent en partie expliquer le morcellement d'un phénomène grammatical ; nous en présenterons deux : ce qui relève du savoir inné et du savoir acquis, réinterprété par Blanche-Benveniste (1990) sous l'opposition « grammaire première/grammaire seconde » et la question des genres, qui reste une problématique très sensible dans la réflexion sur la typologie des discours.

#### **3.1. Les faits de langues et les « savoirs » grammaticaux**

Dans un même domaine, les faits de langue sont généralement décrits avec un degré d'importance similaire par les grammaires usuelles alors qu'ils sont exploités très inégalement par les locuteurs.

Dans une grammaire qui tiendrait compte des usages, une certaine hiérarchisation s'imposerait même si, pour cela, des emplois taxés de familiers viendraient en premier plan. C'est ce que montrent Bilger & Cappeau (2013) à partir de l'étude de plusieurs phénomènes différents sur

---

<sup>8</sup> Blasco-Dulbecco (1999) y a consacré un ouvrage, et Berrendonner (2015) propose une mise au point plus récente.

des corpus de français parlé et écrit échantillonnés. À partir de la distribution de *même* selon sa catégorie d'appartenance et ses valeurs sémantiques, ils concluent que

*Cette analyse souligne parfois l'existence d'une discordance entre l'usage d'une forme et les développements qu'elle a suscités dans les grammaires ou les manuels, et elle a permis de mettre en lumière des associations parfois négligées* (p. 196).

Entre autres observations, nous notons, par exemple, que les locuteurs privilégient à l'oral « même pas » plutôt que la forme recommandée « pas même » (p.194), que la locution « même que », dite typique de l'oral, est absente de leur corpus d'études (p.195), ainsi que « quand bien même » à valeur concessive, alors que la tournure occupe une place importante dans les grammaires (p.193). D'autres points d'observations complémentaires sont réunis dans le tableau suivant issu de leur étude (p.196) :

<i>Même</i> forme invariable		
<i>Quand même</i>	<i>Même</i> modalisateur	<i>Même</i> + conjonction
Utilisation très importante à l'oral, rare à l'écrit	Devant une préposition : s'accompagne à l'oral d'une antéposition fréquente du Syntagme Préposition ( <i>même à un Bordelais je le dis</i> )	<i>Même si</i> : absent de l'écrit littéraire, bien présent à l'oral et dans la presse
Placé plutôt à l'intérieur de la construction	<i>Pas même</i> : dans l'écrit littéraire	<i>Même quand</i> : assez rare <i>Même que</i> : absent : doit souvent être réanalysé
<i>Quand bien même</i> : souvent décrit, peu attesté	<i>Même pas</i> : à l'oral	

Tableau 1 : Les principaux emplois de *même* invariable (Bilger et Cappeau, 2013)

Ces fortes disproportions d'emplois que l'on constate régulièrement pour des faits linguistiques selon qu'ils sont étudiés selon leurs usages ou leur traitement dans les grammaires pourraient s'expliquer partiellement à partir des notions de « grammaire première » et de grammaire seconde »<sup>9</sup> proposées par Blanche-Benveniste (1990). La « grammaire première », concerne les faits de langue que les locuteurs adoptent naturellement dans les usages, même ceux d'emplois limités, mais qui sont sollicités (presque de manière prédictible) selon divers facteurs. Par exemple, Blanche-Benveniste (2010) affirme, au sujet des passés simples qu'ils « [...] subsistent, dans de faibles proportions, mais [qu']ils subsistent. Ils sont réservés à certaines situations particulières et à certains locuteurs. (p.206). L'auteur mentionne les enfants, qui y sont attachés, les adultes qui par leur profession (avocats, guides touristiques, professeurs) sont habitués à parler à partir de supports écrits. L'autre observation concerne le type discursif : le récit, qui semble favoriser naturellement le passé simple (p.106).

Le savoir de la « grammaire seconde » relèverait de l'apprentissage scolaire imposant « une tournure qui [se serait] partiellement installée dans les usages, sans jamais avoir été vraiment 'productive'. » (Blanche-Benveniste 1990 : 71). Le cas de « quand bien même » de l'étude précédente pourrait en être une illustration. Deulofeu (2000) propose une extension de la notion qui pourrait rappeler celle de sociolecte lorsqu'il s'interroge sur la manière « de définir un genre au sens grammatical du terme » (p.272). Le niveau de grammaire seconde tiendrait « à la

<sup>9</sup> Une intéressante discussion sur ces notions a été publiée par Elalouf (2012).

volonté et à la capacité du locuteur à utiliser des ressources linguistiques codifiées, réservées à des usages qui ne sont pas familiers et spontanés » (p.273).

### 3.2. La répartition des faits de langue dans les « genres »

Le développement important des études sur corpus, qui est allé de pair avec une réflexion sur les genres à l'oral, a permis de montrer que les faits de langue ne se répartissent pas avec la même fréquence selon les types de discours. Cappeau (2001) rappelle par exemple la forte proportion de sujets lexicaux présents dans les explications techniques, la concentration de séquences en *une fois que* dans les recettes de cuisine ou encore la fréquence de « certains » non anaphorique dans les débats politiques. Dans les interviews politiques, Blasco-Dulbecco & Cappeau (2012) identifient, entre autres, l'exploitation importante de certaines relatives du type *qui est celui, un NI qui est un NI* et *qui est le mien*. Benzitoun (2013) montre des régularités de placement de l'adjectif dans l'oral non planifié. Blanche-Benveniste (2000) remarque successivement que les passés simples apparaissent souvent « dans des situations que les locuteurs ressentent comme solennelles » (p.54) ; que « les passifs canoniques (...) sont presque totalement absents des conversations et des récits familiers. » (p.57) ; que le « langage professionnel » recèle de nombreuses nominalisations (p.63) et « que la langue de conversation utilise régulièrement *il y a* et *qui* pour encadrer [des sujets indéfinis] » (p. 93).

Les cas à citer pourraient être encore nombreux, mais nous choisissons d'arrêter notre inventaire parce qu'il présente deux défauts.

Premièrement, le fait en lui-même n'est parlant qu'en relation avec le faisceau de critères dans lequel il s'inscrit, sans quoi les observations perdent de leur légitimité. Ainsi pour considérer comme remarquable la fréquence importante de sujets lexicaux dans les explications techniques, il faut savoir que l'oral est plutôt caractérisé par des sujets sous forme pronominale :

*Cette propriété qui peut paraître banale lorsque l'on est habitué à travailler sur l'écrit, devient significative à l'oral (qui comporte une grande quantité de sujets pronominaux) (Cappeau, 2001 : 71).*

Lorsque Blanche-Benveniste (2000 : 57) remarque la présence de passifs dans les récits de faits divers ou dans les reportages sportifs, elle les lie à un fonctionnement spécifique à savoir « quand il s'agit d'exprimer un déroulement progressif ou d'enchaîner une série d'événements ».

Deuxièmement, comme le montrent Bilger & Cappeau (2004) sur la question des registres de langue :

*Il n'y a sans doute pas plus de "genre" et de "style" différents à l'oral par rapport à l'écrit, mais il n'y en pas moins non plus. Pour s'en convaincre, il suffit de travailler sur des productions variées et suffisamment longues. En revanche, il semblerait que dans les productions orales, les variations soient à la fois plus rapides et plus nombreuses qu'à l'écrit dans la mesure où elles dépendent d'un faisceau de facteurs hétérogènes comme :*

- *la situation de parole ou le genre qui jouent un rôle déterminant. Le locuteur respecte un certain nombre de contraintes que lui impose le "cadre" dans lequel il parle. Il n'utilisera pas exactement les mêmes outils syntaxiques lorsqu'il raconte un voyage et lorsqu'il explique le fonctionnement d'un appareil ;*
- *la posture prise par le locuteur. Ainsi, le locuteur peut devenir le porte-parole d'un groupe, ce qui modifiera profondément son style. De même, il peut, lorsqu'il parle de son*

*activité professionnelle, recourir à un “jargon” (sous la forme de tournures syntaxiques incluant par exemple des nominalisations) qu’il abandonne dès qu’il s’écarte de ce statut.*

La saisie des différences de registres est donc plus fine en français parlé puisqu’elle peut apparaître à l’intérieur même d’un discours dont les traits généraux ont pu être pré-caractérisées :

*Nous avons noté dans les corpus longs des phénomènes qui permettent d’observer à quel moment les locuteurs sont amenés, parfois, à s’exprimer dans un registre différent, en dépit d’une même situation de prise de parole, en dépit aussi du genre dans lequel ils évoluent (Bilger & Cappeau, 2004 : 21).*

Les remarques qui font un lien entre phénomènes linguistiques et registres de langue ne peuvent pas être séparées du contexte d’emploi dans lequel les formes ont été relevées, ni du domaine auquel elles appartiennent afin de pouvoir faire des comparaisons avec d’autres réalisations de même type. Dans cette perspective, les connaissances à transmettre relève du savoir du spécialiste si on ne veut pas voir appauvrir la réflexion sous le couvert de rendre la matière enseignable. N’est-ce pas trop ambitieux ? Enfin, pour dépasser les organisations en registres classiques exploitées par les grammaires et qui relèvent d’oppositions du type *langue familière, courante et surveillée*, que proposer ? L’absence de typologie encore claire concernant les discours oraux, comme le laissent penser les nombreuses précautions que les auteurs prennent lorsqu’ils présentent les critères d’échantillonnage de leur corpus, n’offre pas de solutions immédiates.

#### **4. Conclusion**

Nous nous sommes intéressée à la problématique d’une élaboration d’une grammaire des usages pour non spécialistes à la lecture de certains ouvrages didactiques qui ont certes le mérite de tenir compte des données orales, mais qui nous semblaient aussi véhiculer encore les partis-pris les plus classiques. L’ouvrage de FLE de Weber (2013) dont le sous-titre est « Enseigner le français tel qu’il est parlé » développe un chapitre sur la syntaxe à partir des points de différence existant exclusivement entre l’oral et l’écrit (p.157) ; il exploite l’idée que les organisations spécifiques s’expliquent en partie par des principes de facilitation (§5.4, p.164), de rapidité (p.166) et de moindre effort (p.169) ; enfin il conclue sur l’idée que la spécificité de la syntaxe de l’oral est sa plus grande liberté (p.173). Ces perspectives – déjà critiquées en 1987 par Blanche-Benveniste et Jeanjean - ne devraient plus se rencontrer, surtout s’ils concernent les faits syntaxiques de la langue.

Nous adhérons également aux observations qui relèvent les nombreux défauts des grammaires traditionnelles (Suso, 2004) et qui rendent nécessaires la prise en compte de la langue dans ses usages.

Cependant, tout au long de cet article, tout en rendant compte des avancées considérables sur l’analyse de l’oral que les études en linguistique française ont apportées, nous avons émis des réserves sur la manière dont un usuel pourrait « absorber » la dimension des usages. Deulofeu & Debaisieux (2012 : 27) exprimaient le vœu que « toute grammaire de référence d’une langue [se présente] à la fois comme une somme organisée des connaissances ou des savoirs que les locuteurs ou les spécialistes ont sur cette langue, et comme un recensement des usages effectifs que font les locuteurs de cette langue dans les divers registres selon lesquels elle est utilisée ». Mais la combinaison des deux dimensions reste peut-être ambitieuse si l’objectif visé est de la rendre accessible à des non spécialistes. Le risque pourrait être de « remplacer » une approche hétérogène (la règle et ses exceptions) par une autre (la multi-dimension des organisations).

L'acceptation de la remise en question de certaines idées qui font poids dans la tradition va-t-elle de soi ? Par exemple, certaines catégories ont une forme étroitement associée à une fonction, comme les conjonctions de subordination. De nombreux travaux (Debaisieux, 2007 ; 2013) montrent pourtant que la présence d'une conjonction de subordination ne garantit pas une dépendance hiérarchisée – et donc une subordination. Debaisieux (2002) identifie par exemple deux emplois de « parce que »<sup>10</sup> : l'un comme subordonnant dans *Il est parti parce qu'il était fatigué*, qui exprime très clairement la cause, et l'autre comme connecteur discursif dans *il est malade, parce qu'il a de la fièvre*, emploi très fréquent dans les usages oraux et qui marque deux actes énonciatifs.

Sur la question du non standard, les grammaires ont finalement toujours présenté des réalisations langagières non totalement conformes aux règles énoncées. Grevisse et « Le bon usage » (qui en est à sa 16<sup>e</sup> édition en 2016 et se décline en version électronique) était précurseur dans ce domaine. Mais quelles que soient les sources (elles étaient littéraires dans « Le bon usage »), dans l'esprit du lecteur, les faits restent originaux, fautifs ou stylistiques.

L'intégration du non standard dans une grammaire – même si elle est légitimée par la notion de fréquence – nous paraît devoir s'accompagner d'un certain nombre de précautions.

La dimension quantitative pourrait être un argument de présentation des phénomènes dans des dimensions comparatives (par exemple dans les registres les plus facilement identifiables malgré les problématiques encore très présentes) afin que tout apprenant (L1 comme L2) – ou enseignant – puisse appréhender les usages d'emblée dans leur diversité tout en étant aidé pour repérer les grandes tendances.

Bien comprendre qu'il s'agit de « tendances » nous paraît évidemment primordial parce qu'à souhaiter rendre compte de la langue « telle qu'elle se parle » pour l'enseignement, les risques résident dans la manière dont le message est diffusé du côté des enseignants et reçu du côté des apprenants : il ne s'agit pas de réduire la répartition des faits aux fréquences et à leurs variations au risque de faire apparaître l'idée de nouvelles règles !

### **Références bibliographiques**

- BEGUELIN, M.-J., *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles ; De Boeck/ Duculot, 2000.
- BENZITOUN, C., Quelle(s) unité(s) syntaxique(s) maximale(s) en français parlé ? Discussions autour de quelques problèmes rencontrés, *Travaux de linguistique* 1/2010, **60**, 2010, 129-126 [URL : [www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2010-1-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2010-1-page-109.htm)]
- BENZITOUN, C., Adjectifs épithètes alternants en français parlé : premiers résultats, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 2013 [En ligne], **29** | 2013, mis en ligne le 19 décembre 2013, consulté le 20 décembre 2013. URL : <http://tipa.revues.org/585>
- BENZITOUN, C. et SABIO, F., Où finit la phrase ? Où commence le texte ?, *Discours*, 2010 [En ligne], **7**, mis en ligne le 20 décembre 2010. URL <http://discours.revues.org/7966>
- BENZITOUN, C., CAPPEAU, P. et CORMINBOEUF, G., (sous presse), Réflexions sur les exploitations différenciées de la grammaire, *Revue de Sémantique et de Pragmatique*.
- BERRENDONNER, A., Constructions disloquées, in *Encyclopédie Grammaticale du*

<sup>10</sup> Les exemples sont de l'auteur.

- Français*, 2015 [en ligne : <http://encyclogram.fr>]
- BIBER, D., *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- BILGER, M. et CAPPEAU, P., L'oral ou la multiplication des styles, *Langage et société*, 2004/3, **109**, 2004, 13-30.
- BILGER, M. et CAPPEAU, P., Comment les données de corpus pourraient renouveler les manuels de grammaire ?, *Linx*, 2013 [En ligne], 68-69 | 2013 [mis en ligne le 19 novembre 2015, consulté le 07/11/2016. URL : <http://linx.revues.org/1526>]
- BLANCHE-BENVENISTE, C., et JEANJEAN, C., *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Érudition, 1987.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en*, *Recherches sur le français parlé*, **10**, 1990, 51-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Phrase et construction verbale, in CHAROLLES M. (éd.), *Actes du colloque Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, *Verbum*, **24/1-2**, 2002, 7-22.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Le double jeu du pronom ON, La syntaxe raisonnée, *Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire*, P. Hadermann, A. Van Slijcke & M. Berré (éds), De Boeck/Duculot, 2003, 43-56.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Le singulier et le pluriel en français parlé contemporain, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, **T. XCIX, fasc. 1**, 2004, 129-154.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue, *Langage et société*, 2007/3, **121-122**, 2007, 129-141.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., Les unités de la langue écrite et de la langue parlée, *Cahiers de l'Université de Perpignan* **37**, in BILGER, M. (coord.), *Données orales. Les enjeux de la transcription*, 2008, 192-216.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven/Paris, Peeters, 2010.
- BLASCO, M., *Les dislocations en français contemporain : étude syntaxique*, Paris, Champion, 1999.
- BLASCO-DULBECCO, M. et CAPPEAU, P., L'interface syntaxe/lexique : illustrations à travers les corpus oraux, *Cahiers du LRL*, **1**, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de Blaise Pascal, 2007, 105-121.
- BLASCO-DULBECCO, M. et CAPPEAU, P., Identifier et caractériser un genre : l'exemple des interviews politiques, *Langages*, 2012/3, **187**, 2012, 27-40.
- CAPPEAU, P., Faits de syntaxe et genres à l'oral, *Le français dans le monde*, N° spécial, *Oral : variabilité et apprentissages*, janvier 2001, 2001, 69-77.
- COMBETTES, B., Phrase et proposition. Histoire et évolution de deux notions grammaticales, *Le français aujourd'hui*, 2011/2, **173**, 2011, 11-20.
- DEBAISIEUX, J.-M., Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus, Claus D. Pusch, Wolfgang Raible (dir.), *Romance corpus linguistics: corpora and spoken language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 2002, 349-362.

- DEBAISIEUX, J.-M., La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination, *Faits de langues*, Peter Lang, 2007, 119-132.
- DEBAISIEUX, J.-M., (dir), Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français, *Traité IC2*, série Cognition et traitement de l'information, Lavoisier, 2013.
- DEULOFEU, J., Les commentaires sportifs constituent-ils un genre au sens linguistique du terme ?, *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, dirigé par M. Bilger, Paris, Champion, 2000, 271-295.
- DEULOFEU, J., DEBAISIEUX, J.-M., Une tâche à accomplir pour la linguistique française du XXI<sup>e</sup> siècle : élaborer une grammaire des usages du français, *Langue française* 4, **176**, 2012, 2012, 27-46 [URL : [www.cairn.info/revue-langue-francaise](http://www.cairn.info/revue-langue-francaise) 2012-4-page-27.htm].
- ELALOUF, A., La notion de "grammaire seconde" : tentative de reconstruction épistémologique », in *Actes du CMLF 2012 – III<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*. 2012, EDP sciences. [En ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100328>]
- GADET, F., Les relatives non standards saisies par les grammaires, *LINX*, **20**, 1989, 7-49.
- NEVEU, F. et LAUWERS, P., La notion de « tradition grammaticale » et son usage en linguistique française, *Langages* 3/2007, **167**, 2007, 7-26 [URL : [www.cairn.info/revue-langages-2007-3-page-7.htm](http://www.cairn.info/revue-langages-2007-3-page-7.htm)]
- SABIO, F., Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé, *Constructions verbales et production de sens*, Jan 2006, Besançon, France. Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, 127-139.
- SUSO LOPEZ, J., La grammaire et les descriptions de la langue : la réflexion sur le fonctionnement de la langue favorise-t-elle l'apprentissage du FLE ?, in *Phonétique, Lexique, grammaire et enseignement-apprentissage du FLE*, Granada, MÉTODO ediciones, 2004, 218-258.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- RULLIER-THEURET, F., *L'Oral et l'écrit*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, coll. Grevisse langue française, 2010.
- TOMASSONE, R., *Pour Enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 2002.
- WEBER C., *Pour une Didactique de l'oralité. Enseigner le français tel qu'il est parlé*, Paris, Didier, 2013.